

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

dossierinterimaire.com : la plateforme en ligne qui facilite l'accès au travail intérimaire

La recherche d'un emploi en intérim est, quasi-systématiquement, synonyme de multiplication des démarches administratives.

Entre les inscriptions et les dossiers à constituer dans chaque agence, les démarches semblent interminables.

C'est donc pour simplifier l'accès au travail intérimaire qu'a été créé dossierinterimaire.com. La plateforme en ligne centralise toutes les démarches administratives pour les agences et les personnes en recherche d'emploi ; elle est en accès gratuit jusqu'au 31 janvier 2020 pour les agences. Pour les demandeurs d'emploi, elle le sera toujours !





Dossierinterimare.com : le GUICHET UNIQUE dédié à l'intérim

Dossierinterimare.com est une plateforme numérique qui évite aux candidats à l'intérim les nombreux envois de papiers et les déplacements en agence. Elle permet de constituer un seul et unique dossier, qui pourra ensuite être téléchargé par les agences intéressées.

Ce dossier contient tous les éléments nécessaires pour être recruté et permet aux demandeurs d'emploi de proposer leur candidature dans autant d'agences qu'ils le souhaitent.

Créée en septembre 2019, la plateforme recense aujourd'hui plus de 6 000 agences d'emploi dans toute la France. Elle ambitionne de poursuivre son développement, et de devenir un acteur incontournable dans le domaine de l'emploi en France et dans les DOM, avant de s'attaquer au marché européen.

Les avantages de dossierinterimare.com

Dossierinterimare.com fait gagner du temps et de l'argent aux candidats : ils constituent un seul dossier d'inscription, et peuvent télécharger, depuis leur espace, toutes les pièces administratives indispensables à leur employabilité. Fini les photocopies et les envois postaux à répétition !

Le fonctionnement de la plateforme est également écologique : elle permet de réduire l'impact sur l'environnement en évitant les déplacements et l'utilisation d'encre et de papier, notamment en réduisant le nombre de démarches administratives.

Grâce à la plateforme, le candidat, une fois géolocalisé, pourra proposer sa candidature à toutes les agences autour de chez lui. S'il est mobile et spécialisé, il pourra choisir les agences dédiées à sa spécialité partout en France.

Grâce à ses partenariats avec l'Emploi Store de Pôle Emploi et le FASTT, les demandeurs d'emploi peuvent être directement orientés vers dossierinterimare.com par leur conseiller.

Cela leur permet de faciliter leur recherche et surtout d'optimiser leurs opportunités de recrutement en proposant leur dossier dans toutes les agences disponibles sur la plateforme.



Fonctionnement de dossierinterimaire.com pour les candidats

INSCRIPTION

Le candidat réunit toutes les pièces nécessaires et procède à son inscription, ce qui prend une dizaine de minutes.

PROPOSITIONS

Il choisit les agences auprès desquelles il souhaite s'inscrire, à partir des critères géographiques et des spécialités recherchées.

CRÉATION DU RÉSEAU D'AGENCES

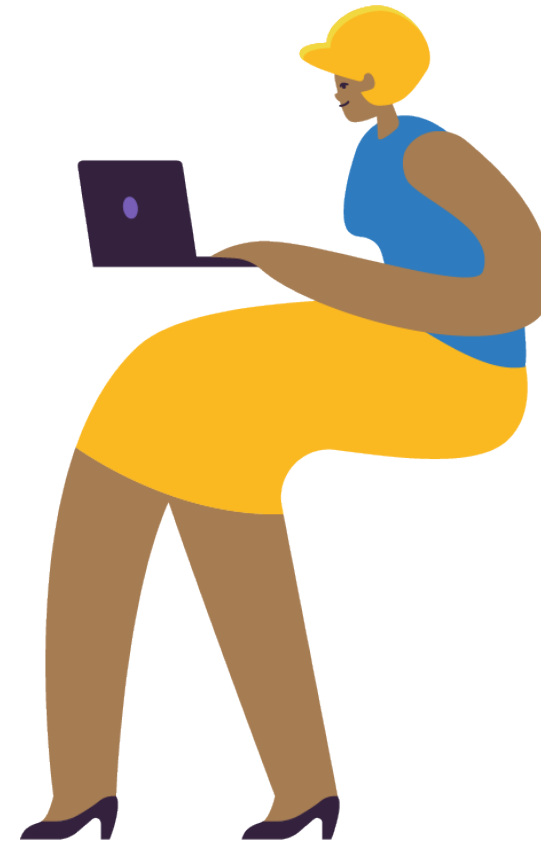
Le candidat reçoit instantanément les noms des agences d'intérim qui ont téléchargé son dossier, et constitue son réseau.

RÉCEPTION DES OFFRES

Les agences d'intérim prennent contact avec le candidat pour lui proposer des missions.

PRISE DE RENDEZ-VOUS EN AGENCE

Dès la confirmation du téléchargement d'un dossier par une agence, le candidat peut lui demander un rendez-vous physique ou téléphonique depuis la plateforme dossierinterimaire.com.



Mode d'emploi pour les agences

Adhérer à dossierinterimaire.com permet de télécharger les dossiers complets proposés par les candidats, ainsi que ceux des intérimaires identifiés lors des recherches de personnel. Les agences peuvent rechercher des profils par métier, expérience, localisation et mots-clés, et consulter leur fiche personnelle.

L'inscription s'effectue intégralement en ligne, en quelques étapes simples. L'accès à la plateforme est possible gratuitement jusqu'au 31 janvier 2020. Ensuite, le téléchargement d'une fiche candidat sera facturé 50 centimes, avec un abonnement de 360 euros par an.

Un véritable accompagnement vers l'emploi

La plateforme propose une rubrique « conseils » qui permet d'optimiser la recherche d'emploi. Des experts y expliquent, par exemple, comment bien rédiger un CV, utiliser les réseaux sociaux pour trouver un travail, préparer un entretien téléphonique et participer à un événement.

Sur dossierinterimare.com, on trouve également une rubrique « actualités », avec des fiches sur des métiers recherchés par les agences d'intérim, comme les métiers de cariste, d'infirmier.e d'entreprise, de conducteur d'engins de chantier ou encore de cordiste et de soudeur.



POUR EN SAVOIR PLUS

Site web : <https://www.dossierinterimare.com>

<https://www.facebook.com/DossierInterimare/>

<https://www.linkedin.com/company/dossier-interimare-com>

CONTACT PRESSE

Thomas HARTIER

Email : contact@dossierinterimare.com

Téléphone : 06 31 88 24 30